

# RAPPORT ANNUEL 2004

---

PACICC

A red maple leaf logo is positioned above the letter 'I' in the company name 'PACICC'.

---

Société d'indemnisation  
en matière  
d'assurances IARD

Property and Casualty  
Insurance Compensation  
Corporation

## La SIMA en bref

Les liquidations de sociétés d'assurances appuyées par la Société d'indemnisation en matière d'assurance IARD (SIMA) à la fin de 2004 étaient pour la plupart bien avancées. Seulement 296 dossiers connus n'ont pas encore été réglés. En 2004, des paiements totalisant 3 895 281 \$ ont été effectués à 61 titulaires de polices ou en leur nom. Depuis sa création en 1989, la SIMA a versé près de 100 000 000 \$ à environ 10 000 titulaires de polices ou en leur nom.

La SIMA couvre la grande majorité des réclamations en vertu de la plupart des polices émises par des sociétés d'assurances IARD. Les autres polices sont de nature spéciale, notamment des polices d'assurance maritime, aviation et contre les détournements. La SIMA limite les paiements d'indemnisation à 250 000 \$ pour chaque occurrence admissible et le remboursement de primes non acquises à 700 \$.

---

### Énoncé de la mission

*La mission de la Société d'indemnisation en matière d'assurance IARD consiste à protéger les titulaires de police admissibles contre des pertes financières indues si jamais un assureur membre devient insolvable.*

*Nous voulons minimiser les frais d'insolvabilité d'assureurs et cherchons à maintenir un haut niveau de confiance de la part des consommateurs et des entreprises envers l'industrie des assurances IARD au Canada par le moyen de la protection financière que nous fournissons aux titulaires de polices.*

### Principes

- Dans le cas peu probable où une société d'assurance deviendrait insolvable, les titulaires de polices doivent être protégés contre les pertes financières excessives grâce au paiement rapide des réclamations admissibles.
- L'état de préparation financière représente un élément fondamental pour le soutien de la gestion efficace qu'offre la SIMA dans le cadre de projets de liquidation des sociétés d'assurances, et elle exige une capacité financière satisfaisante et une gestion prudente des fonds d'indemnisation.
- Une saine régie interne, des intervenants bien informés et la prestation rentable de services aux membres représentent les piliers de notre réussite.
- Les consultations fréquentes et ouvertes auprès des membres, des organismes de réglementation, des liquidateurs et d'autres intervenants raffermiront le rendement de la SIMA.
- Des connaissances approfondies de l'industrie des assurances IARD – fondées sur la recherche appliquée et l'analyse – constituent un élément essentiel pour assurer le suivi efficace du risque d'insolvabilité.

## In memoriam

C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de notre cher ami Alex Kennedy, le 13 avril 2005. Alex était au service de l'industrie canadienne des assurances depuis 1971 et ce, de bien des façons. Il a participé à la création de la SIMA en 1989. Il en a été le secrétaire général et l'avocat conseil jusqu'en 1998, lorsqu'il est devenu président et directeur général, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ à la retraite en décembre 2003.



Au nombre de ses précieuses actions auprès de la SIMA, Alex était particulièrement fier du modèle d'ordonnance de liquidation qu'il a mis au point et qu'il a fait adopter par les liquidateurs à titre de norme de saine pratique et de rentabilité. Nous nous souviendrons longtemps de son charme classique et de son esprit de justice envers ceux et celles qui ont eu le privilège de le côtoyer. Alex était un gentleman dans l'âme.

## Principales réalisations de 2004

- Modernisation des pratiques de gouvernance de la SIMA
  - Lancement d'un vaste examen de l'état de préparation opérationnelle et financière de l'organisme
  - Accroissement de la capacité de la SIMA d'effectuer des travaux de recherche et d'analyse au sujet de la solvabilité
  - Supervision soutenue de la liquidation de dix sociétés d'assurances IARD insolubles
- 

### Table des matières

Message du président du conseil . . . . .	3	Sociétés membres de la SIMA . . . . .	14
Message du président et directeur général . . . . .	6	Conseil d'administration de la SIMA . . . . .	17
Contexte opérationnel . . . . .	8	Personnel et personnes-ressources de la SIMA . . . . .	18
Situation de sociétés d'assurances insolubles particulières . . . . .	12	Organismes de réglementation d'assurance du Canada . . . . .	19
Évolution du solde des fonds de la SIMA et situation financière . . . . .	13		



En 2004, la SIMA et l'industrie canadienne des assurances IARD ont profité d'une période favorable à l'accroissement des bénéfices et à un retour à la santé financière. Il est juste d'affirmer que le risque d'insolvabilité de la plupart des sociétés d'assurances est actuellement moins élevé qu'il y a un an ou deux. Pour la SIMA, qui agit comme société d'indemnisation de l'industrie, cela constitue un progrès positif et important. Je suis heureux de souligner qu'aucun cas d'insolvabilité n'a été signalé parmi

les 210 membres que comptait la SIMA en 2004.

Malgré les améliorations souhaitées que nous avons récemment connues au chapitre des bénéfices et de la vigueur des capitaux, nous devons demeurer prudents. Les problèmes d'insolvabilité ont tendance à accuser un retard par rapport aux améliorations du cycle de l'assurance. De plus, la possibilité de sinistres catastrophiques ou d'un choc financier demeure toujours présente. Il est donc essentiel que la SIMA soit bien préparée, tant sur le plan opérationnel que financier, à faire face à tout cas d'insolvabilité pouvant raisonnablement survenir parmi les sociétés d'assurances.

Au début de 2004, le conseil d'administration s'est engagé à donner suite aux deux grandes priorités stratégiques établies par la SIMA de concert avec ses membres :

- moderniser les politiques et la structure de gouvernance de la SIMA à la lumière des améliorations entreprises par nos assureurs membres dans ce domaine
- faire le point sur l'état de préparation de la Société compte tenu de l'augmentation possible de l'envergure et de la fréquence des cas d'insolvabilité parmi les assureurs.

Nous avons accordé une attention minutieuse à ces deux priorités en 2004 dans le but d'être en meilleure position pour continuer de répondre efficacement aux besoins des consommateurs dans l'éventualité où un assureur membre deviendrait insolvable. Voici certaines des principales actions que nous avons mises en œuvre pour moderniser nos pratiques de gouvernance :

- réduire la taille du conseil d'administration, mais en accroître la diversité en ajoutant trois administrateurs du secteur public ayant acquis une vaste expérience hors de l'industrie de l'assurance
- axer davantage les attributions du conseil d'administration sur l'orientation stratégique de la SIMA
- offrir une rémunération plus concurrentielle à nos administrateurs issus du secteur public afin d'attirer les meilleurs candidats possible (les administrateurs issus de l'industrie de l'assurance siègent bénévolement et ne sont pas rémunérés par la SIMA)
- réaménager la structure des comités du conseil d'administration et créer un nouveau comité responsable de la gouvernance et des ressources humaines
- établir un vaste ensemble de lignes directrices à titre de référence pour les administrateurs de la SIMA

- 
- mettre en place un processus pour permettre au conseil d'administration de s'autoévaluer annuellement
  - mettre des ressources à la disposition des membres du conseil d'administration intéressés à poursuivre leur scolarité ou leur formation dans le domaine de l'administration des sociétés
  - formuler un énoncé de mission pour la SIMA.

Toutes ces réformes touchant la gouvernance sont maintenant en place.

Nous avons effectué beaucoup de travail l'année dernière afin de favoriser l'avancement de notre deuxième grande priorité stratégique, l'état de préparation. Nous avons précisé et documenté nos procédures et nous nous sommes également investis dans l'élaboration de plans d'intervention en cas d'insolvabilité.

En novembre 2004, le conseil d'administration a reçu l'imposant rapport de recherche qu'a réalisé l'équipe de gestion de la SIMA sur l'état de la préparation financière de la Société. D'après l'une des principales constatations de ce rapport, la SIMA se trouve confrontée à un écart de capacité croissant, soit la différence entre sa capacité financière annuelle actuelle, qui se chiffre à environ 270 millions de dollars, et le passif total éventuel de près de 500 millions de dollars, en sinistres et en primes non acquises, que générerait la faillite d'un assureur IARD de taille moyenne, d'après les critères du marché actuel. Ce n'est pas que la SIMA et ses membres soient dépourvus des ressources financières nécessaires pour intervenir advenant la faillite d'un assureur IARD de taille plus importante. Cependant, si cette intervention devait mobiliser plus que notre capacité financière d'une année, elle pourrait nous empêcher de faire face rapidement à l'ensemble des sinistres découlant d'une faillite assez importante ou à un autre cas d'insolvabilité.

Le conseil d'administration estime que la SIMA doit s'attaquer à cette question avec diligence en utilisant des moyens qui suscitent l'adhésion des assureurs. À cette fin, dès le début de 2005, nous avons consulté tous nos membres, par le biais d'un sondage, afin de déterminer les options et les choix dont nous disposons pour accroître notre capacité financière. Cette consultation a suscité un taux de réponse élevé. Plus des deux tiers de nos membres y ont participé. La quasi totalité d'entre eux croit que la meilleure façon de raffermir notre capacité financière consiste à relever le plafond du taux de cotisation annuel admissible. Les réponses claires et précises que nous avons obtenues simplifient grandement le processus décisionnel au sein du conseil d'administration. Nous savons qu'il y a consensus parmi nos membres au sujet de l'enjeu que représente la capacité financière.

Bien que la gouvernance et l'état de préparation aient constitué nos principales priorités en 2004, nous avons également enregistré des progrès notables dans plusieurs autres domaines.

---

Nous avons accru nos capacités en matière de recherche et d'analyse de solvabilité. Nous disposons actuellement de renseignements sur la stabilité financière de l'ensemble de nos sociétés membres régies par les lois fédérales. Nous en avons également sur celle de la plupart de nos sociétés membres régies par les lois provinciales. Nous poursuivons nos échanges avec les organismes réglementaires provinciaux, par l'entremise du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, afin de compléter notre cueillette d'informations.

Nous avons amélioré la façon dont nous effectuons le suivi des dividendes issus du fonds de liquidation de nos sociétés membres et procédé à l'adoption d'une nouvelle politique, qui nous permet de rembourser jusqu'à 80 % des dividendes cumulés, avec l'accord du liquidateur désigné, avant l'achèvement officiel du processus de liquidation. Nos membres bénéficieront dès cette année des avantages de cette politique étant donné que nous commencerons à émettre des chèques de remboursement à ce titre.

Nous avons continué de plaider en faveur d'un renforcement de la réglementation en matière d'insolvabilité, en particulier auprès des provinces dont les normes sont inférieures à celles de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance – les normes établies par cet organisme sont surveillées de près par le BSIF dans le cadre de sa réglementation sur l'insolvabilité visant les assureurs IARD à charte fédérale.

Enfin, nous avons poursuivi la supervision du processus de liquidation de dix assureurs IARD insolubles toujours en voie d'être dissous. Les dossiers des sociétés GISCO, Canadian Millers', Reliance et Markham General ont été relativement actifs.

Je tiens à féliciter Paul Kovacs et les membres de l'équipe qu'il a mise en place pour avoir géré nos activités avec succès, en cette première année à la barre de la SIMA, et pour avoir veillé à l'avancement du programme proactif que parraine le conseil d'administration. Notre dernier exercice a été très fructueux.

Je remercie également nos administrateurs sortants, Randy Bundus, Bob Cooke, Bill Green, Bob McCormick, Howie Moran, Lawry Shand et Dave Woolley, pour leurs avis judicieux et leur dévouement envers la SIMA durant la dernière année. De plus, je souhaite chaleureusement la bienvenue à Lea Algar, Lawrie Savage et John Strome, qui se joignent au conseil d'administration.

J'ai siégé comme président du conseil au cours des deux dernières années et ce fut une expérience gratifiante. Je cède maintenant ma fonction à Kevin McNeil. J'ai la conviction que les membres de la SIMA et les consommateurs seront bien servis sous sa gouverne. 🇨🇦



Pour commencer, je tiens à souligner que c'est pour moi un très grand honneur d'avoir été nommé président et directeur général de la SIMA au début de l'an dernier. J'ai la chance de m'être joint à une organisation qui, depuis longue date, s'impose des normes exemplaires afin de bien servir les consommateurs et les assureurs. Ces normes élevées ont été établies par mes prédécesseurs, Bob Bethell, Cliff Fraser et Alex Kennedy, et il m'arrive souvent de réfléchir aux nombreuses réalisations marquantes de ces dirigeants.

J'aimerais maintenant commenter l'évolution de notre contexte opérationnel ainsi que les deux priorités que nous prévoyons aborder au cours de la prochaine année.

### **Évolution du contexte opérationnel**

La dernière année a été cruciale pour notre industrie. Pour une deuxième année, la plupart des assureurs IARD du Canada ont enregistré de bons bénéfices et, pour la première fois depuis presque deux décennies, les capitaux de l'industrie se sont considérablement accrus. En effet, les trois quarts des membres de la SIMA ont obtenu de meilleurs résultats au test du capital minimal l'an dernier. Cette tendance positive devrait se poursuivre au cours de l'année qui vient. Les bénéfices non répartis de l'industrie des assurances IARD favorisent le renforcement des capitaux et une plus grande stabilité du marché. Cette situation bénéficie à la fois aux consommateurs et à nos membres.

Bien que les résultats d'exploitation des assureurs IARD s'améliorent de façon marquée, le risque d'insolvabilité demeure grand. Les capitaux de l'industrie demeurent toujours en deçà du niveau élevé atteint en 2000, ce qui témoigne de l'ampleur du ralentissement observé au début de la décennie. Le nombre de sociétés d'assurances vulnérables est encore important, mais il s'amenuise. Une période ininterrompue d'augmentation des bénéfices sera nécessaire avant que nous puissions entrevoir une diminution considérable du risque d'insolvabilité. Il faudra autant de temps pour que se dissipent les inquiétudes liées à l'insolvabilité qu'il en a fallu pour qu'elles s'intensifient. Il faudra aussi du temps pour que l'industrie retrouve la même stabilité financière qu'elle possédait il y a à peine cinq ans.

Sur le plan organisationnel, nous avons accompli bon nombre de réalisations l'an dernier. Comme le fait remarquer le président du conseil, la SIMA est mieux préparée qu'auparavant, sur les fronts opérationnel et financier. Au cours de l'année à venir, nos efforts porteront principalement sur deux priorités :

- Bonifier l'état de notre préparation opérationnelle par la mise en œuvre de mesures d'amélioration (récemment approuvées par nos membres)
- Entreprendre la révision de nos couvertures, y compris nos branches d'affaires et nos limites.

Permettez-moi de vous donner un bref aperçu des plans que nous mettrons de l'avant.

---

### **Mise en œuvre d'améliorations au chapitre de l'état de préparation opérationnelle**


Nous avons profité du regain de santé financière que connaît l'industrie afin de revoir l'état de notre préparation opérationnelle. Au même titre que les fonds d'indemnisation qui existent dans d'autres cadres réglementaires partout dans le monde, la SIMA limite chaque année le plafond des cotisations pour insolvabilité qu'elle pourrait imposer à ses membres. En vertu du taux auquel nous avons précédemment établi ce plafond (0,75 % des primes admissibles), il aurait pu arriver que des consommateurs doivent attendre que l'industrie mette des fonds suffisants à la disposition du liquidateur avant de recevoir leur paiement. Heureusement, cette situation ne s'est pas produite au Canada. Elle a toutefois été observée dans d'autres pays.

Nous avons récemment consulté nos membres afin de leur soumettre des options visant à prévenir ce problème. La quasi-totalité des répondants a appuyé l'option prévoyant une hausse faisant passer le plafond de la cotisation générale admissible à 1,5 % des primes directes souscrites admissibles. La SIMA appliquera cette modification en 2005 afin d'améliorer son état de préparation financière et opérationnelle. Ce changement aura pour effet de réduire les possibilités de retard dans le versement des indemnités dues aux titulaires de polices. De plus, il rendra nos règles de prudence conformes aux meilleures pratiques en vigueur à l'échelle internationale. Enfin, il solutionnera la problématique entourant notre état de préparation.

### **Révision de nos limites d'assurance**

Depuis bien au-delà d'un siècle, des centaines de sociétés d'assurances IARD canadiennes ont donné suite intégralement et dans les meilleurs délais à des demandes de règlement totalisant des milliards de dollars. Bien que cela ait été rare, il est arrivé que quelques assureurs fassent faillite.

Il est important que la SIMA révise périodiquement ses couvertures et les procédures qui s'y rattachent afin de maintenir la protection qu'elle offre aux titulaires de polices. Conformément à notre énoncé de mission, nous travaillons résolument afin que les consommateurs et les entreprises entretiennent un niveau de confiance élevé envers l'industrie canadienne des assurances IARD en offrant une protection financière aux titulaires de polices. En outre, nous passerons en revue les branches d'assurance que nous couvrons. Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance a récemment procédé à l'établissement de catégories d'assurance harmonisées. Lorsque requis, nous réviserons nos couvertures en tenant compte de cette nouvelle approche.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la SIMA pour leur clairvoyance et leur soutien au cours du dernier exercice. Je remercie tout particulièrement Randy Bundus, Bob Cooke, Bill Green, Bob McCormick, Howie Moran, Lawry Shand et Dave Woolley, qui quittent le conseil. J'anticipe le plaisir de travailler avec nos nouveaux administrateurs et nos sociétés membres afin que la SIMA demeure en mesure de protéger les consommateurs pour de nombreuses années à venir. 

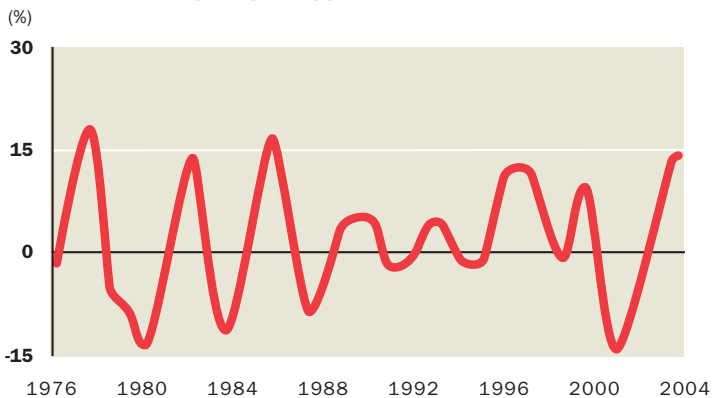
Notre aptitude à protéger les titulaires de polices découle de notre capacité à réagir rapidement à l'évolution de notre contexte opérationnel. La surveillance active des changements qui surviennent dans l'industrie constitue l'une de nos plus importantes activités.

Au cours de la dernière année, l'industrie canadienne des assurances IARD a enregistré une importante progression de ses bénéfices. Les décisions difficiles prises en matière de souscription en 2002 et 2003 ont entraîné des améliorations considérables au chapitre des résultats d'exploitation. Notamment, le rendement des capitaux propres de l'industrie, qui se situait à moins de 2 % en 2002 (le pire résultat jamais enregistré), s'est établi à 18 % en 2004. Autre bonne nouvelle, l'année dernière, la plupart des assureurs ont accru leurs capitaux et leurs réserves. En revanche, il semble que le haut du cycle de l'assurance ait été franchi et que l'industrie soit entrée dans les premières étapes de ce qui deviendra probablement le prochain ralentissement du marché.

### Accroissement des capitaux

Par rapport aux sinistres, la croissance des capitaux dans l'industrie canadienne de l'assurance a connu son meilleur résultat en vingt ans l'année dernière. Près de 75 % des sociétés

**Croissance du capital par rapport à la croissance des sinistres**



Source : SIMA, à partir de données fournies par le BAC.

d'assurances canadiennes ont obtenu de meilleurs résultats au test du capital minimal. En effet, 88 % des 40 plus importants assureurs ont enregistré une croissance de capital supérieure à 10 % tandis qu'environ 20 % d'entre eux ont vu leur capital s'accroître de plus de 40 %.

La croissance des capitaux propres a été principalement alimentée par les bénéfices non répartis. L'industrie réalise de meilleurs profits lorsque les primes acquises augmentent, que les sinistres diminuent et

que les revenus de placements s'améliorent. Ces facteurs lui permettent d'accroître ses bénéfices non répartis et ses capitaux propres. Soulignons que la plupart des assureurs canadiens ont connu des résultats favorables l'année dernière.

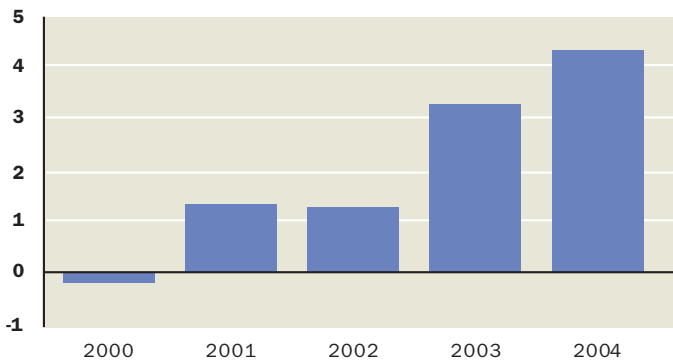
Malgré une nette amélioration, les capitaux de l'industrie demeurent bien en deçà des niveaux élevés atteints antérieurement. L'an dernier, en assurances IARD, le ratio sectoriel du capital aux primes accusait toujours un retard de 18 % par rapport à 1999. Il faudra plusieurs années afin que l'industrie se remette entièrement des conditions de marché difficiles qui ont marqué le début de la décennie. Le renforcement de la capitalisation de l'industrie est essentiel à l'atteinte d'une plus grande stabilité sur le marché canadien de l'assurance. Les sociétés d'assurances sont mieux en mesure de protéger les intérêts des consommateurs lorsqu'elles sont rentables et bien capitalisées.

## Accroissement des réserves

L'industrie a également accru ses réserves de manière significative l'année dernière bien que les sinistres survenus n'aient été qu'en légère diminution. L'écart entre la variation des réserves et celle des sinistres survenus a été supérieur à 4 milliards de dollars. Cette amélioration, qui constitue la plus importante jamais enregistrée, fait suite à un gain de 3 milliards de dollars

### Croissance des réserves par rapport aux sinistres

(milliards de dollars)



Source : SIMA, à partir de données fournies par MSA Research.

en 2003. Plus de 85 % des assureurs canadiens ont signalé une amélioration de leurs réserves par rapport aux sinistres survenus. En fait, l'année dernière, les deux tiers des 40 plus importants assureurs ont accru leurs réserves de plus de 10 %. Au total, 20 % d'entre eux les ont augmentées de plus de 40 %.

Même en période de prospérité, établir des réserves constitue un exercice difficile. Cela s'avère encore plus ardu lorsque surviennent des changements rapides au sein de l'industrie, comme ce fut le cas au cours des dernières années. Par exemple, des modifications ont été apportées aux garanties d'assurance automobile sur la plupart des marchés au Canada, ce qui a rendu encore plus incertain le coût définitif des sinistres. La plus grande part des réserves établies par la majorité des assureurs concerne l'assurance automobile, et l'accroissement enregistré l'année dernière lui est en grande partie attribuable. L'amélioration des résultats techniques a permis aux assureurs automobiles de regarnir leurs réserves.

L'autre branche d'assurance qui requiert habituellement d'importantes réserves est la responsabilité civile des entreprises. La plupart des assureurs ont connu plusieurs années de piètres résultats financiers dans cette catégorie d'affaires. Les renseignements sur la constitution de réserves par branche d'assurance ne sont pas encore disponibles, mais l'accroissement des réserves établies au titre de l'assurance de la responsabilité civile a probablement été moins vigoureux que celui de l'assurance automobile.

Au début de la décennie, l'industrie des assurances IARD a constaté une détérioration significative de ses résultats techniques. Cette situation a favorisé l'adoption d'une approche plus conservatrice en matière d'établissement de réserves. L'augmentation des réserves constitue un autre facteur indiquant un regain de santé au sein de l'industrie. Les sociétés qui disposent de bonnes réserves sont en meilleure position pour servir les consommateurs.

## Indices du prochain ralentissement

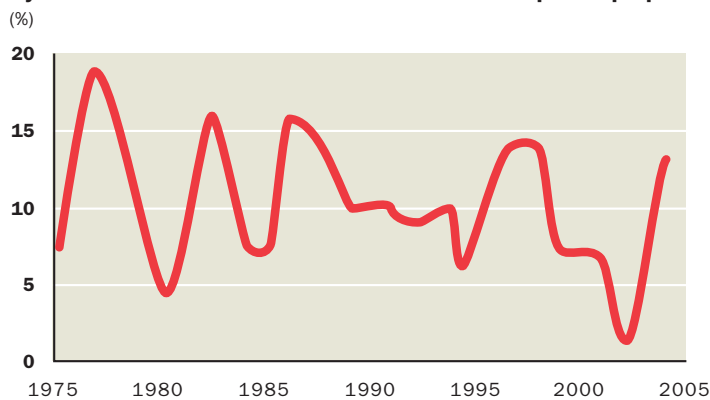
Depuis 1804, année où le premier assureur du pays a amorcé ses activités à Montréal, l'industrie canadienne des assurances a traversé de 25 à 30 cycles, dont sept depuis 1950. En règle générale, les périodes favorables et les périodes creuses se succèdent en alternance. Le cycle de l'assurance se répète tous les six à huit ans. Il se manifeste depuis longtemps

au Canada et dans beaucoup d'autres pays. Sans être aussi prévisible que la mortalité et les impôts, le cycle de l'assurance se reproduit continuellement.

Le cycle de l'assurance est bien présent dans la plupart des pays industrialisés. Il existe une corrélation très étroite entre les cycles enregistrés dans tous les pays. Les pointes et les creux se produisent essentiellement au même moment. Le cycle de l'assurance est toutefois souvent décalé par rapport au cycle des affaires en général, car il évolue à un rythme qui lui est propre.

Les consommateurs trouvent des façons de s'adapter à cette situation – au même titre qu'ils s'adaptent aux variations cycliques que l'on observe dans la plupart des industries – mais ils affirment haut et fort qu'ils sont mécontents de devoir le faire. C'est durant le dernier cycle qu'a été enregistré le plus faible taux de rendement des capitaux propres qu'ait connu l'industrie et que se sont produites les plus fortes périodes de volatilité des bénéfices. En moyenne, toutefois, les bénéfices de l'industrie au cours de ce cycle ont été à peine inférieurs

#### Cycle des assurances IARD – Rendement des capitaux propres



Source : SIMA, à partir de données fournies par le BAC.

à leur tendance à long terme. Nous ne disposons pas de justifications suffisantes pour démontrer que la volatilité des bénéfices et des prix s'intensifie. Néanmoins, la situation préoccupe les assureurs, les organismes de réglementation et les gouvernements.

Notre expérience nous permet de prévoir le prochain ralentissement. Des signes avant-coureurs sont déjà perceptibles. Bien des consommateurs considèrent le cycle de l'assurance sous l'angle des prix. Les augmentations de primes pour la plupart des

produits d'assurance ont atteint leur plus haut niveau en 2003. L'an dernier, faisant suite aux hausses importantes survenues en 2003 et 2004, les primes sont demeurées stables sur la plupart des marchés et elles ont fléchi en assurance des biens des entreprises. Les primes d'assurance automobile ont également chuté sur la plupart des marchés après les fortes hausses imposées en 2003. La croissance des primes souscrites n'a atteint que la moitié de celle des primes acquises. Cela démontre clairement que l'industrie vient d'amorcer une nouvelle période de repli.

La prochaine période de ralentissement sera tôt ou tard marquée par une accélération de la croissance des sinistres. Cette tendance n'était pas manifeste l'année dernière; elle ne l'était pas non plus dans les données disponibles sur l'industrie au début de 2005. Le raffermissement important enregistré sur le plan des réserves au cours des deux dernières années laisse présager que l'industrie est prête à faire face à un accroissement des sinistres. Néanmoins, de nombreux intervenants de l'industrie craignent que cette hausse soit vigoureuse et qu'elle se produise à court terme. Par exemple, il est possible que certaines des récentes réformes touchant l'assurance automobile soient contestées devant les tribunaux. La réglementation touchant les taux s'est également durcie sur de nombreux marchés. Enfin, il est peu probable que se poursuive l'importante réduction des sinistres de moindre envergure observée l'année dernière.

## Perspectives

De belles perspectives s'offrent à l'industrie des assurances IARD durant l'année qui vient. L'année 2005 sera bonne à la fois pour les consommateurs et pour les assureurs, car la plupart des marchés sont stables. Mais tout ce qui monte finit un jour par redescendre. Le cycle de l'assurance a atteint son sommet en 2003, si l'on se base sur la croissance des prix, ou plutôt en 2004, si l'on se fonde sur les bénéfices ou sur le ratio combiné. La plupart des indicateurs clés de l'industrie viennent d'amorcer un mouvement de repli qui se poursuivra de trois à cinq ans.

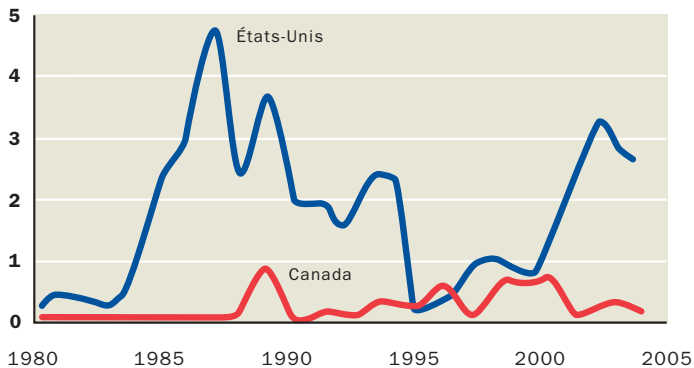
Néanmoins, on prévoit que les capitaux de l'industrie continueront de croître en 2005. La plupart des assureurs continuent d'enregistrer de bons résultats sur le plan de la souscription et des revenus de placements, de telle sorte que les bénéfices non répartis favoriseront le

redressement des niveaux de capitalisation.

Les capitaux de l'industrie ne retrouveront pas les niveaux atteints en 1999, mais ils prendront de la vigueur. Il est plus difficile de savoir si les réserves augmenteront à court terme. L'industrie a accru ses réserves durant chacune des deux dernières années. Les pressions exercées sur ce front s'atténueront en raison d'une plus grande certitude au sujet des nouveaux produits d'assurance automobile. Les problèmes persistants au sujet de la faiblesse du niveau des réserves au sein de l'industrie de l'assurance américaine ne se

### Coûts de liquidation en assurance IARD

(en dollars, par tranches de mille dollars de primes souscrites, de 1980 à 2004)



Source : SIMA, à partir de données fournies par la SIMA, l'III et le NCIGF.

posent pas sur le marché canadien. Ces problèmes expliquent en grande partie pourquoi les coûts de liquidation de l'industrie de l'assurance IARD aux États-Unis sont supérieurs à ceux de l'industrie canadienne depuis plus de deux décennies.

L'industrie des assurances IARD demeurera vulnérable aux variations climatiques extrêmes. On estime qu'au cours des cinq prochaines années, la probabilité que surviennent un ouragan sur l'Atlantique, des incendies de forêt et des inondations ira en augmentant. Ces dernières années, les assureurs ont versé des indemnités totalisant des centaines de millions de dollars lorsque de telles catastrophes naturelles se sont produites à Halifax, à Kelowna, à Edmonton, à Peterborough et au Saguenay. On peut s'attendre à ce que des événements de nature semblable se produisent plus fréquemment.

En définitive, 2005 devrait être une autre bonne année pour les consommateurs et les assureurs. Les marchés devraient demeurer stables. Les résultats d'assurance ne seront pas aussi vigoureux qu'en 2004, mais ils seront suffisamment solides pour permettre à l'industrie de continuer à accroître ses capitaux. Avec le temps, on constatera probablement que 2004 a marqué le sommet du cycle de l'assurance au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays – à tout le moins sur le plan des bénéfices. Tous les groupes intéressés de l'industrie se réjouiront du fait que le marché canadien de l'assurance sera moins volatile qu'au cours des dernières années. 🇨🇦

## Situation de sociétés d'assurances insolubles particulières

Assureur IARD	Date d'émission de l'ordonnance de liquidation	Réclamations et frais réglés (31.12.04)	Cotisation des membres	Solde du fonds en fin d'exercice	Encours de réclamations
Hiland Insurance Ltd.	4 nov. 1994	7 078 000 \$	4 289 038 \$	2 267 000 \$	0
<b>Situation:</b> Une poursuite a été intentée pour recouvrer les montants des réclamations versés par la SIMA et qui relèvent d'un autre assureur.					
Maplex Insurance Company	21 mars 1995	24 403 000 \$	19 988 728 \$	10 555 000 \$	4
<b>Situation:</b> La SIMA a reçu un dividende de 55 % jusqu'à présent.					
Gisco, la compagnie d'assurances	5 juin 2000	4 158 000 \$	3 500 000 \$	-178 000 \$	10
<b>Situation:</b> Certaines réclamations ne relevant pas de la SIMA n'ont pas encore été réglées, ce qui retardera vraisemblablement le résultat final.					
Canadian Millers' Mutual Insurance Company	13 déc. 2001	4 541 000 \$	3 000 500 \$	-18 000 \$	23
<b>Situation:</b> La plupart des réclamations ont été réglées rapidement, mais celles qui ne l'ont pas été prendront plus de temps.					
Markham General Insurance Company	24 juil. 2002	14 942 000 \$	15 971 921 \$	0	259
<b>Situation:</b> À l'heure actuelle, il s'agit du dossier le plus actif. L'encours des réclamations sera réduit en 2005.					
Beothic General Insurance Company Ltd.	1 <sup>er</sup> oct. 1992	2 451 000 \$	1 010 632 \$	641 000 \$	0
<b>Situation:</b> Aucun solde de réclamation. Nous attendons le règlement final du liquidateur.					
Canadian Universal Insurance Co. Ltd.	15 août 1991	539 755 \$	2 000 000 \$	3 278 000 \$	0
<b>Situation:</b> Toutes les réclamations ont été réglées. La succession comporte des fonds excédentaires.					
Ontario General Insurance Company	10 août 1989	681 017 \$	1 000 343 \$	901 000 \$	0
<b>Situation:</b> Toutes les réclamations ont été réglées. Fonds supplémentaires dans la succession.					
Advocate General Insurance Co. Ltd.	5 juil. 1989	45 206 659 \$	10 000, 010 \$	7 017 000 \$	0
<b>Situation:</b> Toutes les réclamations ont été réglées. Recouvrement intégral pour la SIMA.					
American Mutual Insurance Co. Ltd.	30 mai 1989	66 475 \$	0	0	0
<b>Situation:</b> Toutes les réclamations ont été réglées. Recouvrement intégral pour la SIMA.					
Reliance Insurance Company of Canada	3 déc. 2001	85 000 \$	0	-85 000 \$	0
<b>Situation:</b> Un accord de prêt avec le liquidateur appuie les paiements de la SIMA, et les frais sont recouverts à partir de la succession.					
Home Insurance Company of Canada	26 juin 2003	0	0	0	0
<b>Situation:</b> Le tribunal a approuvé la vente de la totalité du passif des réclamations. Aucune exigence de paiement de la SIMA ou cotisation aux membres.					

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004

# Évolution du solde des fonds de la SIMA et situation financière

## Solde des fonds de la SIMA

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 (total comparatif de 2003)

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'indemnisation	Fonds de liquidation	Total 2004	Total 2003
Solde des fonds – Début de l'exercice	1 314 \$	34 624 \$	27 572 \$	63 510 \$	52 044 \$
Cotisations des membres	964	0	2 467	3 431	12 405
Revenus de placements	90	1 293	553	1 936	2 196
Dividendes de liquidation	0	0	2 529	2 529	3 578
	2 368	35 917	33 121	71 406	70 223
Réclamations et frais	0	0	8 522	8 522	5 758
Remboursement de primes non acquises	0	0	30	30	406
Frais d'administration	819	4	0	823	549
<b>Solde des fonds – Fin de l'exercice</b>	<b>1 549 \$</b>	<b>35 913 \$</b>	<b>24 569 \$</b>	<b>62 031 \$</b>	<b>63 510 \$</b>

## Détails concernant le fonds de liquidation de la SIMA

(en milliers de dollars)

	Canadian Millers	Reliance	GISCO	Maplex	Hiland	Beothic	Canadian Universal	Ontario General	Advocate	Markham General	Total
Solde du fonds – Début de l'exercice	-1 623 \$	-43 \$	1 463 \$	9 878 \$	2 590 \$	626 \$	3 225 \$	887 \$	6 904 \$	3 665 \$	27 572 \$
Cotisations des membres	0	0	-1 505	0	0	0	0	0	0	3 972	2 467
Revenus de placements	30	0	0	199	51	16	55	17	136	49	553
Dividendes de liquidation	2 051	0	0	478	0	0	0	0	0	0	2 529
	458	-43	-42	10 555	2 641	642	3 280	904	7 040	7 686	33 121
Réclamations	-418	0	-112	388	-244	0	0	0	0	-7 522	-7 908
Frais	-58	-42	-24	-197	-130	-1	-2	-3	-23	-134	-614
Remboursement de primes non acquises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-30	-30
<b>Solde du fonds – Fin de l'exercice</b>	<b>-18 \$</b>	<b>-85 \$</b>	<b>-178 \$</b>	<b>10 746 \$</b>	<b>2 267 \$</b>	<b>641 \$</b>	<b>3 278 \$</b>	<b>901 \$</b>	<b>7 017 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>24 569 \$</b>

Les tableaux ci-dessus résument les soldes des principaux fonds de la SIMA. Les états financiers vérifiés complets de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 sont affichés sur le site Web de la SIMA, à l'adresse [www.pacicc.ca](http://www.pacicc.ca).

Assurance ACE, INA  
Corporation d'Assurances Affiliated FM  
Alberta Motor Association Insurance Company  
Allianz Global Risks U.S. Insurance Company  
Allianz Compagnie d'Assurance du Canada  
Allstate, Compagnie d'Assurance  
Allstate du Canada, Compagnie d'Assurance  
Alpha, Compagnie d'Assurances Inc.  
American Bankers Compagnie d'Assurances Générales de la Floride  
La Compagnie d'Assurances Home L'Américaine  
Compagnie de Réassurance L'Américaine  
Compagnie d'Assurance American Road  
Anglo Canada General Insurance Company  
Antigonish Farmers Mutual Insurance Company  
Arch Insurance Company  
Les Assurances Ascentus Ltée  
Assurance Mutuelle des Fabriques de Montréal  
Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec  
Atlantic Insurance Company Limited  
Avemco Insurance Company  
Aviation and General Insurance Company  
Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada  
AXA Assurances Agricoles Inc.  
AXA Assurances Inc.  
AXA Corporate Solutions Assurance  
AXA Assurances (Canada)  
AXA Pacifique Compagnie d'Assurance  
BCAA Insurance Corporation  
Compagnie d'assurance Belair Inc.  
Compagnie d'inspection Chaudière et Machinerie du Canada  
British Aviation Insurance Company Limited  
CAA Insurance Company (Ontario)  
Canadian Direct Insurance Inc.  
Canadian Farm Insurance Corporation  
Canadian Northern Shield Insurance Company  
L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances  
Canassurance Compagnie d'Assurances Générales Inc.  
La Capitale, Compagnie d'Assurances générales Inc.  
Centennial Compagnie d'Assurances  
Certas direct, compagnie d'assurances  
Assurance International CGU plc  
Chubb du Canada Compagnie d'Assurance  
Citadelle, compagnie d'assurances générales  
Clare Mutual Insurance Company  
Coachman Insurance Company  
Compagnie d'assurances commerce et industrie du Canada  
Compagnie d'assurances Commonwealth  
Constitution du Canada, Compagnie d'Assurance  
Compagnie d'assurance Continental Casualty  
Compagnie d'assurance générale Co-operators  
Compagnie d'assurance Coseco  
Compagnie d'assurance générale CUMIS  
Compagnie d'assurance Daimler Chrysler  
Desjardins General Insurance Inc.  
Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada  
Compagnie d'Assurances Eagle Star Limitée  
Société des Assurances Ecclésiastiques  
Échelon, Compagnie d'Assurances Générales  
Economical, compagnie mutuelle d'assurance  
Compagnie d'Assurances Élite  
Compagnie d'Assurances des Employeurs de Wausau  
Employers Reinsurance Corporation  
L'Entraide Assurance  
L'Équitable, Compagnie d'Assurances Générales  
La Compagnie d'Assurance Everest du Canada  
Factory Mutual Insurance Company  
FCT Insurance Company Limited  
Compagnie d'assurance Fédérale  
La Federated, compagnie d'assurances du Canada

---

La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada	Compagnie canadienne d'assurances générales Lombard
First Canadian Title	Compagnie d'assurance Lombard
La Nord-Américaine, première compagnie d'assurance	London et Midland Compagnie d'Assurance Générale
Fortress Insurance Company	The Loyalist Insurance Company
GCAN Insurance Company	La Compagnie d'Assurance Lumbermen's Mutual Casualty
General Reinsurance Corporation	Markel Compagnie d'Assurance du Canada
Germania Mutual Insurance Company	Max Canada Insurance Company
GMS Insurance Inc. (Group Medical Services)	Mennonite Mutual Fire Insurance Company
Gold Circle Insurance Company	Mennonite Mutual Insurance Company (Alberta) Ltd.
Gore Mutual Insurance Company	Metro General Insurance Corporation Ltd.
La Compagnie d'assurance et de garantie Grain	Métropolitaine, compagnie d'assurance-vie
Compagnie d'Assurance Great American	Millennium Insurance Corporation
Compagnie d'Assurance Great American de New York	La compagnie d'assurance Missisquoi
Le Groupe Estrie-Richelieu, Compagnie d'Assurance	Compagnie d'Assurance Mitsui Sumitomo Limitée
Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord	La Compagnie d'Assurance Motors
Hanover Insurance Company	The Mutual Fire Insurance Company of British Columbia
Compagnie d'Assurance Incendie Hartford	La Mutuelle d'Église de l'Inter-Ouest
Highlands Insurance Company	NCMIC Insurance Company
ICAROM Public Limited Company	National Liability & Fire Insurance
L'Industrielle Alliance, Compagnie d'Assurances Générales	NIPPONKOA, Compagnie d'Assurance, Limitée
L'Industrielle Alliance, Compagnie d'Assurances Générales	La Nordique, Compagnie d'assurance du Canada
Compagnie d'assurance ING du Canada	North American Specialty Insurance Company
ING Novex Compagnie d'assurance du Canada	The North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company
Innovassur, Assurances Générales Inc.	Old Republic Insurance Company of Canada
Innovative Insurance Corporation	Omega General Insurance Company
Insurance Company of Prince Edward Island	Optimum Assurance Agricole Inc.
Insurance Corporation of British Columbia	Optimum Frontier Insurance Company
Insurance Corporation of Newfoundland Ltd.	Optimum Société d'Assurance Inc.
La compagnie d'assurances Jevco	Optimum West Insurance Company
The Kings Mutual Insurance Company	PAFCO Insurance Company
Kingsway Compagnie d'Assurances Générales	Peace Hills General Insurance Company
Compagnie d'assurances générales Legacy	Pearl Assurance Public Limited Company
Compagnie d'Assurance Liberté du Canada	La Personnelle, assurances générales Inc.
Les Souscripteurs Lloyd's	La Personnelle, compagnie d'assurances

Perth, Compagnie d'Assurance	Compagnie d'Assurance Specialty National
Pictou County Farmers' Mutual Fire Insurance Company	SSQ, Société d'Assurances Générales Inc.
Pilot Insurance Company	La Compagnie d'Assurance SaintPaul
Pool Insurance Company	Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie
Portage La Prairie Mutual Insurance Company	State Farm Fire and Casualty Company
Premier Insurance Company	State Farm Mutual Automobile Insurance Company
Primum compagnie d'assurance	T.H.E. Insurance Company
Prince Edward Island Mutual Insurance Company	Compagnie d'assurance habitation et auto TD
Progressive Casualty Insurance Company	La compagnie d'assurance Temple
Promutuel Gaspésie-Les Iles, Société mutuelle d'assurance générale	Thompson General Insurance Incorporated
Promutuel Réassurance	Société d'Assurance TIG
Promutuel Temiscouata	Compagnie d'assurances générales TD
Protectrice, société d'assurance	Tokio Maritime & Nichido Incendie
Compagnie d'assurance Providence Washington	Compagnie d'Assurances Ltée
Compagnie d'Assurance du Québec	Compagnie d'Assurance Traders Générale
Compagnie d'Assurance Générale RBC	Compagnie d'assurance Trafalgar du Canada
Compagnie d'assurance voyage RBC	Trans Global Insurance Company
RCA Indemnity Corporation	Travelers, Compagnie d'assurance de dommages et de cautionnement du Canada
Red River Valley Mutual Insurance Company	Travelers, Compagnie d'indemnité
Reliance Insurance Company	TTC Insurance Company Limited
Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances	UAP-New Rotterdam Insurance Company N.V.
S & Y Insurance Company	Unifund, compagnie d'assurance
Saskatchewan Motor Club	L'Union Canadienne, compagnie d'assurances
Saskatchewan Mutual Insurance Company	L'Unique, Compagnie d'Assurances Générales
Scotia Générale, compagnie d'assurance	United General Insurance Corporation
Scottish & York, Cie d'Assurance Limitée	Compagnie d'Assurance Mutuelle Utica
Seaton Insurance Company	Virginia Surety Company Inc.
SecuriCan General Insurance	Waterloo, Compagnie d'Assurance
Sécurité Nationale compagnie d'assurance	Compagnie Mutuelle d'Assurance Wawanesa
Compagnie d'Assurance Sécurité de Hartford	Westco Insurance Company
Sentry Insurance	Western Assurance Company
SGI Canada	Westland Insurance Company
SGI Canada Insurance Services Ltd.	XL Insurance Company Ltd.
Sherway Insurance Company Ltd.	Réassurance XL Amérique Inc.
Assurances Sompo du Japon Inc.	York Fire and Casualty Insurance Company
La Souveraine, Compagnie d'Assurance Générale	Compagnie d'Assurance Zenith
	Zurich Compagnie d'Assurances

### Conseil d'administration 2004

**Alain Thibault, président du conseil**

*Président et chef de la direction*

TD Meloche Monnex

**Kevin McNeil, président adjoint**

*Président et directeur général*

Gore Mutual Insurance Company

**Diane Brickner**

*Présidente*

Peace Hills General Insurance Company

**Randy Bundus**

*Vice-président et secrétaire-trésorier, SIMA*

**George Cooke**

*Président et directeur général*

Compagnie d'assurance générale

Dominion du Canada

**Robert Cooke**

*Premier vice-président*

State Farm Insurance Company

**William Green**

*Ancien président et directeur général*

Federation Insurance Group

(à la retraite)

**Paul Kovacs**

*Président et directeur général, SIMA*

**Igal Mayer**

*Président et directeur général, Aviva*

Compagnie d'Assurance du Canada

**Robert McCormick**

*Ancien président et directeur général*

Chateau Insurance Company

(à la retraite)

**Earl McGill**

*Ancien surintendant des assurances*

*du Manitoba (à la retraite)*

**Howard Moran**

*Ancien président et directeur général*

General Accident Assurance Company

of Canada (à la retraite)

**Lawrence Shand**

*Premier directeur, comptes*

Benfield Canada Ltd.

**David Woolley**

*Président*

Atlantic Insurance Company Ltd.

### Conseil d'administration 2005\*

**Kevin McNeil, président du conseil**

*Président et directeur général*

Gore Mutual Insurance Company

**Alain Thibault, ancien président du Conseil**

*Président et chef de la direction*

TD Meloche Monnex

**Lea Algar**

*Présidente*

General Insurance OmbudService

**Diane Brickner**

*Présidente*

Peace Hills General Insurance Company

**George Cooke**

*Président et directeur général*

Compagnie d'assurance générale

Dominion du Canada

**Paul Kovacs**

*Président et directeur général, SIMA*

**Igal Mayer**

*Président et directeur général*

Aviva, Compagnie d'Assurance

du Canada

**Earl McGill**

*Ancien surintendant des assurances*

*du Manitoba (à la retraite)*

**Lawrie Savage**

*Président*

Lawrie Savage & Associates Inc.

**John Strome**

*Premier vice président*

La Capitale Assurances générale Inc.

\*(constitué à l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2005)

**Paul Kovacs**

*Président et directeur général*

**Personnel à plein temps**

**Jim Harries**

*Vice-président, opérations*

**Darrell Leadbetter**

*Gestionnaire, recherche*

**Tracy Waddington**

*Gestionnaire, administration*

**Contractuels/Personnel à temps partiel**

**Reg Riddles**

*Vice-président, réclamations*

**Randy Bundus**

*Vice-président et secrétaire-trésorier*

**Andrew Hallak**

*Analyste de la recherche*

**Adresse**

20, rue Richmond Est, bureau 210

Toronto (Ontario) M5C 2R9

Téléphone : (416) 364-8677

Télécopieur : (416) 364-5889

[www.pacicc.ca](http://www.pacicc.ca)

# Organismes de réglementation d'assurance du Canada

## Organismes provinciaux

### W. Alan Clark

*Surintendant et chef de la direction*  
Commission des institutions financières  
de la Colombie-Britannique  
Ministère des Finances  
1050, West Pender Street, Bureau 1900  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6E 3S7  
Tél. : (604) 660-2497  
Télé. : (604) 660-3170  
[www.gov.bc.ca](http://www.gov.bc.ca)

### Dennis Gartner

*Surintendant des institutions financières*  
Ministère du Trésor de l'Alberta  
402, Terrace Building, 9515 – 107<sup>e</sup> Rue  
Edmonton (Alberta) T5K 2C3  
Tél. : (780) 422-1592  
Télé. : (780) 420-0752  
[www.finance.gov.ab.ca](http://www.finance.gov.ab.ca)

### James Hall

*Surintendant des assurances*  
Commissaire des services financiers  
de la Saskatchewan  
1919, Saskatchewan Drive, 6<sup>e</sup> étape  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Tél. : (306) 787-7881  
Télé. : (306) 787-9006  
[www.sfsc.gov.sk.ca](http://www.sfsc.gov.sk.ca)

### Jim Scalena

*Surintendant des institutions financières*  
Ministère de la Consommation et des  
Corporations du Manitoba  
405, Broadway Avenue, bureau 1115  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6  
Tél. : (204) 945-2542  
Télé. : (204) 948-2268  
[www.gov.mb.ca](http://www.gov.mb.ca)

### Bryan Davies

*Surintendant et chef de la direction*  
Commission des services financiers  
de l'Ontario  
5160, rue Yonge, 17<sup>e</sup> étage, C.P. 85  
North York (Ontario) M2N 6L9  
Tél. : (416) 250-7250  
Télé. : (416) 590 7070  
[www.fsco.gov.on.ca](http://www.fsco.gov.on.ca)

### Jean St-Gelais

*Surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité*  
Autorité des Marchés Financiers  
Place de la Cité, Tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 8<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec) G1V 5C1  
Tél. : (418) 525-7571  
Télé. : (418) 528-2791  
[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

### Doug Murphy

*Surintendant adjoint des assurances  
intérimaire*  
Environnement et Travail  
Institutions financières  
5151, Terminal Road, 7<sup>e</sup> étage  
C.P. 2271  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1A1  
Tél. : (902) 424-6331  
Télé. : (902) 424-1298  
[www.gov.ns.ca/enla/fin/fininst.htm](http://www.gov.ns.ca/enla/fin/fininst.htm)

### Robert Bradley

*Surintendant des assurances*  
Ministère des Services communautaires  
et Procureur général  
C.P. 2000  
95, Rochford Street,  
Immeuble Shaw, 4<sup>e</sup> étage  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8  
Tél. : (902) 368-6478  
Télé. : (902) 368-5283  
[www.gov.pe.ca](http://www.gov.pe.ca)

### **Roderick MacKenzie**

*Surintendant des assurances*  
Ministère de la Justice  
C.P. 6000, Immeuble Centennial  
440, rue King  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H8  
Tél. : (506) 453-2512  
Télé. : (506) 453-7435  
[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

### **Winston Morris**

*Sous-ministre adjoint*  
Surintendant des assurances  
Ministère des Services gouvernementaux  
et des Terres  
Immeuble Confederation  
Bloc Ouest, 2<sup>e</sup> étage  
C.P. 8700  
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6  
Tél. : (709) 729-2570  
Télé. : (709) 729-4151  
[www.gov.nf.ca](http://www.gov.nf.ca)

### **Douglas Doak**

*Surintendant des assurances*  
Division de l'impôt et des cotisations  
Ministère des Finances  
Gouvernement des Territoires  
du Nord-Ouest  
3<sup>e</sup> étage, YK Centre Building  
4822, 48<sup>e</sup> Rue  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 3S3  
Tél. : (867) 873-7308  
Télé. : (867) 873-0325  
[www.fin.gov.nt.ca](http://www.fin.gov.nt.ca)

### **Fiona Charbonneau**

*Surintendant des assurances intérimaire*  
Ministère des Services communautaires  
C.P. 2703 (C-5)  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Tél. : (867) 667-5111  
Télé. (867) 667-3609  
[www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca)

### **Organisme de réglementation fédéral**

#### **Nicholas LePan**

*Surintendant*  
Bureau du surintendant  
des institutions financières  
255, rue Albert  
Ottawa (Ontario) K1A 0H2  
Tél. : (613) 990-7628  
Télé. : (613) 993-6782  
[www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca)